

ACTICE consacre un jeudi par mois* à l'étude d'un thème d'actualité, animé par un expert du cabinet, dans ses locaux.

JEUDI 30 janvier 2020
**Le référent harcèlement
sexuel**

Vous venez d'être nommé référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel au CSE ? Le pôle santé sécurité au travail du cabinet Actice se propose de vous former sur 1 journée afin de sensibiliser et d'agir face aux comportements déviants dans l'entreprise.

Le coût de la journée d'étude s'élève à 300€ HT** par participant (incluant la pause déjeuner). L'horaire de la journée est le suivant : 9h-17h.

* formation maintenue à partir de 3 participants

** organisme de formation exonéré de TVA selon l'article 261-4-4°a du code général des impôts

Vous êtes intéressé(e)s ?

Inscrivez-vous en nous retournant le coupon ci-dessous préalablement rempli et en joignant le règlement afférent.

Bulletin d'inscription à retourner par mail : actice@actice.eu ou par voie postale : ACTICE, 1 rue Jean Novel 69100 Villeurbanne

CSE :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Noms des participants :

Montant à régler : 300 x (nombre de participants) = €